

Commune de Saint Denis de Pile
 Etude de la révision du POS
 Secteur Economique RD 910
 Principes du projet urbain : L111.1.4.
 Schéma d'aménagement
 du secteur NAY de Frappe

CREHAM NOVEMBRE 1998



RD 910
 vers St Denis
 de Pile centre

RD 674

POSSIBILITE D'UNE
 LIASON FUTURE

REORGANISATION DE L'ENTREE DE VILLE AVEC
 AMENAGEMENT D'UN NOEUD D'ARTICULATION
 DES ROUTES DEPARTEMENTALES

AMENAGEMENT
 D'UNE ZONE TAMPON
 VEGETALE ENTRE L'HABITAT
 ET LES ACTIVITES

RD 22

TRAITEMENT PAYSAGER EN VITRINE DE LA RD910
 SUR 25 M DE RECUIL DONT 10 M EN ESPACE COLLECTIF

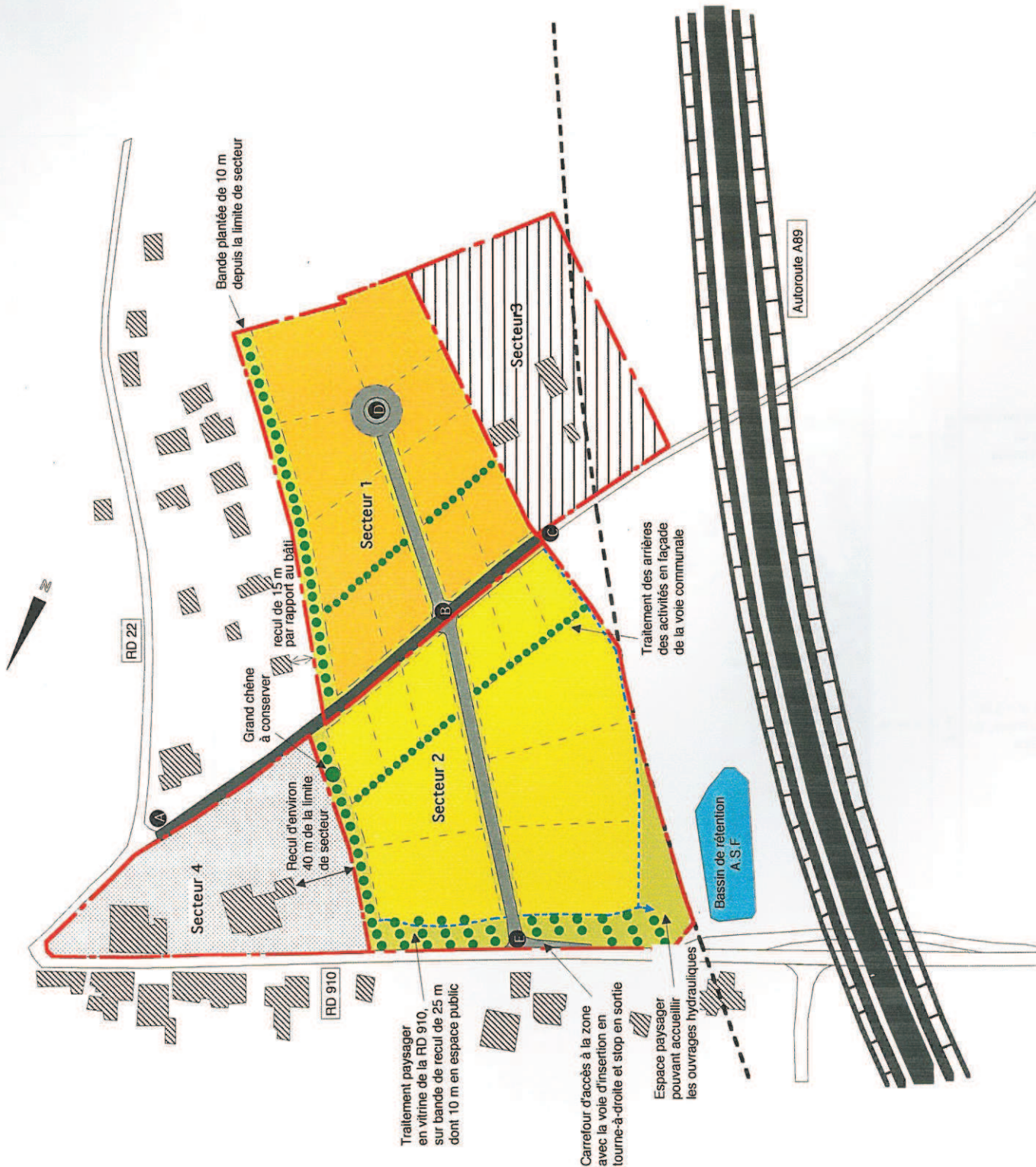
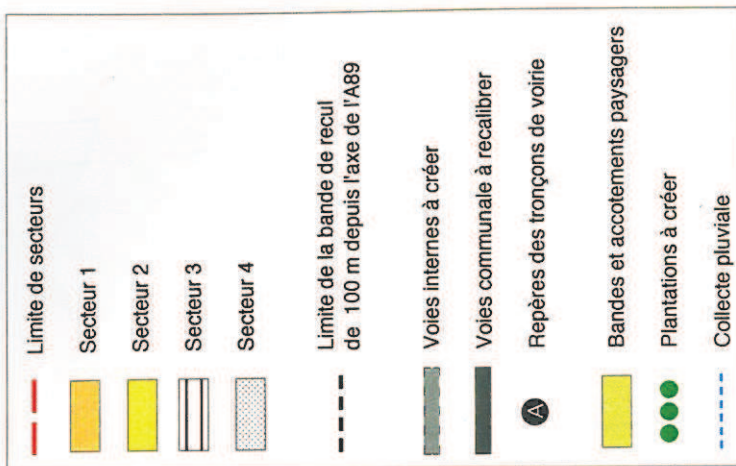
ACTIVITE
 EXISTANTE

AMENAGEMENT DU
 CARREFOUR D'ACCES
 A LA ZONE D'ACTIVITES
 AVEC VOIE D'INSERTION
 EN TOURNE-A-DROITE ET
 STOP EN SORTIE

RD 910
 vers Libourne

TRAITEMENT PAYSAGER
 DES DELAISSES DE
 L'AUTOROUTE A 89

LIMITE VARIABLE DU FOND
 DE LA ZONE D'ACTIVITES
 EN FONCTION DU REMEMBREMENT FONCIER



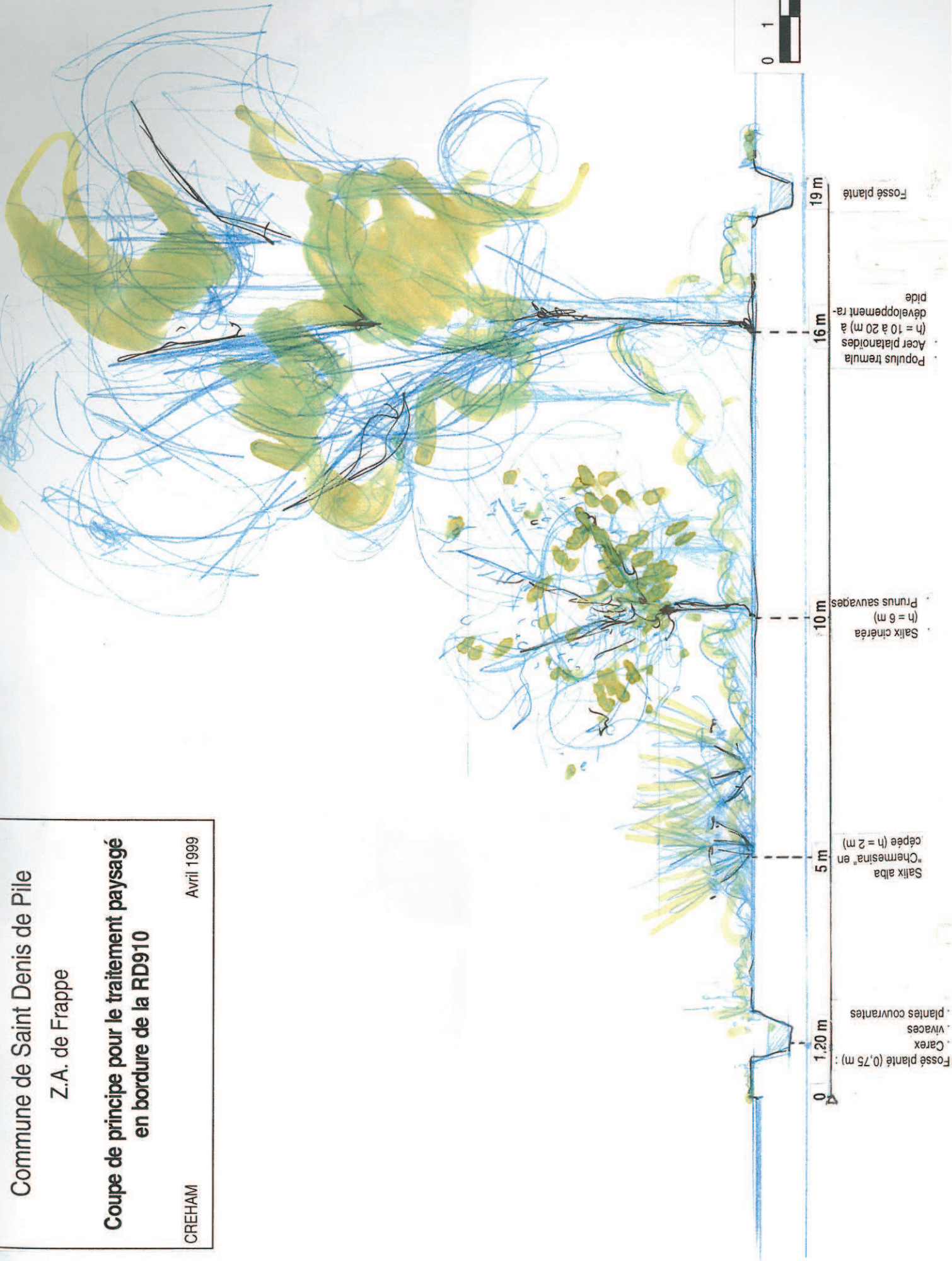
Commune de Saint Denis de Pile

Z.A. de Frappe

Coupe de principe pour le traitement paysagé
en bordure de la RD910

CREHAM

Avril 1999



Vues de l'environnement déjà bâti en bordure de la RD910 vers le secteur de Frappe



Vue de l'ouvrage d'art en construction pour le passage de l'autoroute et vues des terrains concernés par le projet de zone d'activités





Vue des principales voies d'accès vers la future zone d'activités :
- route de Coudreau (RD22E2)
- RD910



Vues intérieures de la zone

